



Claira, le 10 juin 2025

**Objet :** Conseil municipal du 16 juin 2025

## **CONVOCAATION**

Madame, Monsieur, j'ai l'honneur de solliciter votre présence à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Lundi 16 JUIN 2025  
à 18h30, à la salle du Conseil Municipal**

### **Ordre du jour**

Procès-Verbal de la séance du 5 juin 2025 ;  
Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;

L'ensemble des points de l'ordre du jour ci-dessous est libéré de la condition de quorum en application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à la suite de l'absence de quorum pour ces points portés à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal en date du 5 juin 2025.

1. Cession d'un bien communal – avenue de l'Agly – Parcelle cadastrée AM21 – lot B AM21P ;
2. Convention de partenariat avec l'association « Les Papillons » - boîte aux lettres destinée à recueillir la parole des enfants victimes de violences ;
3. Budget principal - Décision Modificative n°1 du Budget primitif de l'exercice 2025 ;
4. Convention avec Enedis pour la création d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée AA 360 Lieudit Sant Jaume Del Crest ;
5. Renouvellement et actualisation du traité de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de Clair entre la ville et la Société Gaz Réseau Distribution France (GRDF) ;
6. Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AA152 appartenant à Monsieur Jean Tisseyre lieu-dit La Torre nord cami de Sant Jaume Del Crest ;
7. Convention Ville Etape avec l'association « la France en courant » ;
8. Approbation de la procédure de mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Clair et du permis de construire du collège « La Salanque » ;
9. Rapport annuel du délégataire SAUR pour l'exploitation du service de distribution d'eau potable – exercice 2024 ;
10. Rapport annuel du délégataire SAUR pour l'exploitation du service d'assainissement collectif – exercice 2024.

